

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

Licence  
Histoire

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS) a pour objectif de donner une culture historique large sur les sociétés humaines et leurs systèmes d'organisation, relevant de différentes aires de civilisation, et tenant compte d'une diachronie allant de la préhistoire à nos jours. Cette culture historique est complétée par une formation dans une discipline secondaire selon le parcours choisi et par des enseignements transversaux (méthodologie, langue étrangère, informatique) ou optionnels. La formation prépare aux métiers de l'enseignement du primaire comme du secondaire, aux métiers du patrimoine, de l'édition et de la documentation, ainsi qu'aux concours administratifs. Dès la première année de licence (L1), quatre parcours sont offerts aux étudiants associant l'histoire à une autre discipline : 1/ *Histoire-géographie*, 2/ *Histoire-histoire de l'art, archéologie et patrimoine*, 3/ *Histoire-lettres*, 4/ *Histoire-science politique*. Le parcours *Histoire-lettres* est en fait une double licence. Le parcours *Histoire-histoire de l'art, archéologie et patrimoine* est adossé en partie à la licence professionnelle (LP) *Guide conférencier* et à un diplôme universitaire (DU) en Histoire de l'art et archéologie (DU HAA). Le parcours *Histoire-science politique* n'a été ouvert qu'en 2015-2016 avec des enseignements mutualisés avec la licence *Droit*. La formation est intégrée dans le champ des *Sciences de l'homme et de la société* (SHS) et est à l'interface, par ces différents parcours, de plusieurs autres champs de formation : *Lettres, langues, arts et communication* (LLAC), *Sciences, ingénierie, technologie et environnement* (SITE) et *Droit, sciences politiques, économie, gestion* (DSPEG). La licence est structurée en six semestres valant 180 crédits européens (ECTS), composés chacun de trois ou quatre unités d'enseignement (UE) et dispensés sur 12 semaines de cours. Les cours de la licence *Histoire* ont lieu sur le campus Carlone de Nice à la faculté Lettres, arts et sciences humaines. Pour le parcours *Histoire-science politique*, certains cours ont lieu sur un autre campus (faculté Droit et de science politique) et selon un calendrier différent.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la licence *Histoire* sont l'acquisition d'une culture historique et la collecte, la critique et la contextualisation des documents. Les objectifs et les compétences personnelles et professionnelles visées sont clairement exprimés aussi bien dans le dossier que dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et l'annexe descriptive au diplôme (ADD). La diversification des parcours de la licence *Histoire* montre le souci des concepteurs de la maquette d'offrir aux étudiants une formation en histoire, mais aussi des perspectives professionnelles. Selon les parcours, les objectifs sont plus spécifiques : le parcours 1/ *Histoire-géographie* et le parcours 3/ *Histoire-lettres* conduisent aux concours de l'enseignement ; le parcours 2/ *Histoire-histoire de l'art, archéologie et patrimoine* conduit aux métiers liés à l'archéologie et aux archives ; le parcours 4/ *Histoire-science politique* permet de préparer les concours administratifs ou d'intégrer certaines grandes écoles (comme les instituts d'études politiques). Cependant, les liens entre licences et masters sont traités par parcours donnant une image tubulaire à la formation.

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) n'est évoqué qu'à propos du parcours 1/ *Histoire-géographie* et du parcours 3/ *Histoire-lettres* ; le master *Histoire* n'apparaît que pour le parcours 2/ *Histoire - histoire de l'art, archéologie et patrimoine* ; alors que le parcours 4/ *Histoire-science politique* ne semble déboucher que sur les concours administratifs ou de grandes écoles.

L'articulation entre la licence dans sa globalité, les parcours, les passerelles, les poursuites d'études, mériterait d'être clarifiée. En outre, la terminologie employée pour le parcours 2 est fluctuante : tantôt *Histoire - histoire de l'art, archéologie et patrimoine* (fiche RNCP et ADD), tantôt *Histoire de l'art, archéologie et patrimoine* (dossier). Il est également question de « 3ème parcours à contenu bi-disciplinaire » dans le dossier de présentation, ce qui entretient la confusion pour ce parcours 2.

### Organisation

Les quatre parcours offrent des profils propres et bien définis, avec des organisations différentes et clairement identifiées. L'organisation dépend donc beaucoup du parcours. La différenciation entre eux se fait dès le premier semestre (S1) et croît ensuite.

Le parcours 1/ *Histoire-géographie* est marqué par une diminution progressive de la géographie au profit de l'histoire : les heures de géographie se réduisent de 110 heures en L1 à 38 heures en troisième année de licence (L3). Le dossier le déplore à juste raison dans la perspective des concours du second degré, avec des épreuves écrites et orales en géographie.

Le parcours 2/ *Histoire - histoire de l'art, archéologie et patrimoine* est bien identifié avec une organisation solide, progressive et adaptée en appui avec un DU HAA, et la LP *Guide conférencier*. La L3 de ce parcours 2 est largement consacrée aux cours qui lui sont spécifiques (70 % environ) : archéologie, histoire de l'art et politiques patrimoniales. Le parcours 3 débouche sur une double licence avec une solide formation dans les deux disciplines histoire et lettres. La L3 du parcours 3 permet une spécialisation en histoire moderne et contemporaine, tout en étudiant largement la littérature. Le parcours 4/ *Histoire- science politique* n'a ouvert qu'en L1 en 2015-2016 avec des enseignements mutualisés avec la licence *Droit* et un enseignement spécifique de méthodologie au second semestre (S2) de la L1. La deuxième année de licence (L2, pas encore ouverte) se concentre sur l'histoire moderne et contemporaine et la L3, uniquement sur la période contemporaine. L'enseignement ouvert aux quatre périodes de l'histoire en L1 n'est pas vraiment adapté à la préparation spécifique des concours des grandes écoles en sciences politiques. Une réflexion est à mener sur l'affichage, les objectifs et l'organisation de ce parcours. Des réorientations entre les parcours sont prévues par semestre et par année. Les parcours sont présentés comme viables au niveau du nombre des étudiants, ce que confirment les pourcentages indiqués.

Les parcours 2 et 3 sont visiblement les mieux structurés pour répondre aux objectifs scientifiques et professionnels. La part de tronc commun et celle de cours optionnels ou spécifiques aux parcours est indiquée et le ratio est correct. Le tableau des UE présenté du S1 au semestre 6 (S6), tous parcours confondus, ne permet pas d'analyser la cohérence de chaque parcours (nombre d'ECTS et coefficients variables selon le parcours pour un même enseignement et un même nombre d'heures), en revanche l'ADD (fiche Europass) est claire sur la distribution des ECTS.

### Positionnement dans l'environnement

L'exposé du positionnement de la licence vis-à-vis des champs est clair : champ SHS pour l'histoire ; champ LLAC pour le parcours 3 et en partie pour le parcours 2. Ces deux champs relèvent de la même école doctorale (ED), ce qui est cohérent. Le parcours 1, par la géographie, est lié à un autre champ, SITE et le parcours 4 relève en partie du champ DSPEG. Pour ce dernier cas, des problèmes organisationnels d'emploi du temps sont soulignés. L'appui sur les structures de recherche est bien exposé. Les enseignants-chercheurs (EC) appartiennent pour la plupart à deux laboratoires, le laboratoire cultures et environnement, préhistoire, antiquité, moyen âge (CEPAM, unité mixte de recherche, UMR 7264) et le centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC, équipe d'accueil, EA 1193). La présence d'une maison des sciences de l'homme (MSH-Sud Est) permet de fédérer la recherche.

Certains parcours de la licence *Histoire* sont spécifiques à l'échelon régional. La licence *Histoire* de l'UNS est l'une des trois formations de ce type dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), les deux autres se situant à Aix-Marseille Université et à l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse. L'université d'Avignon et des pays de Vaucluse propose une formation comparable au parcours 2, mais les parcours 3 et 4 n'ont pas d'équivalent régional. Il n'y a pas d'appréciation sur le positionnement au niveau national ou international, sur les spécificités du contexte niçois ou régional, qui pourraient contribuer à forger une identité.

Les relations avec l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'académie de Nice sont bien soulignées. Le souhait de les renforcer pour améliorer la situation du parcours 1/ *Histoire-géographie* est à encourager. Les relations avec le service archéologique de la ville et de la Métropole Nice Côte d'Azur sont bonnes : les étudiants s'intègrent dans des chantiers de fouilles locaux, voire internationaux. Les autres institutions pertinentes pour une licence *Histoire* (archives, musées, etc.), les relations avec le milieu socio-économique ou associatif, ne sont pas mentionnées.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 24 EC, auxquels s'ajoutent trois enseignants de l'ESPE, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en droit, deux chercheurs du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et neuf chargés de cours. Le nombre de chargés de cours reste élevé (30 %). Les professeurs d'université (PR) et maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR) sont impliqués dans cette licence. L'équipe pédagogique est marquée par une originalité, la présence de préhistoriens, mais aussi par une plus faible représentation des contemporanéistes (quatre en histoire contemporaine pour six dans chaque autre période, antique, médiévale, moderne). Cet aspect est reconnu comme un point faible en regard des besoins de la formation. C'est aussi un handicap pour le parcours 4 dont l'objectif est de préparer aux études de sciences politiques. L'équipe est bien structurée. La licence *Histoire* est pilotée sous la responsabilité du directeur de département par un responsable pédagogique de la licence, qui est aidé par des responsables pédagogiques pour les trois années et par les quatre responsables de sous-section (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine). On peut s'étonner du fait que les quatre parcours ne soient pas encadrés spécifiquement par un enseignant, car chacun d'entre eux possède sa spécificité. Il existe aussi un responsable Erasmus et un responsable des relations avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) en raison des conventions avec les lycées Masséna de Nice et Carnot de Cannes.

L'équipe pédagogique se réunit au sein d'un Conseil de département et en présence d'étudiants élus, mais sans que la régularité des réunions ne soit mentionnée. Il serait bienvenu d'ouvrir la représentation à d'autres personnels qui participent à la bonne marche de la formation. Rien n'est envisagé dans les perspectives de ce point de vue. La structure bi-disciplinaire des parcours oblige à des relations étroites avec les départements de géographie, de lettres, de droit et de sciences politiques. Il faut souligner l'implication que cela demande d'autant que campus et calendrier peuvent différer dans le cas du parcours 4. La réalisation d'un livret de l'étudiant, consultable sur le site du département d'histoire, est un point positif.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le nombre d'inscrits en L1, en constante évolution depuis 2012, montre une certaine attractivité de la formation. Cela correspond à une évolution générale, mais aussi localement à la variété des parcours proposés. Le recrutement se fait majoritairement dans les filières générales du secondaire, mais pas uniquement (pas de pourcentages indiqués). On ne relève pas d'attraction de néo bacheliers hors académie, ni sur les CPGE. Pour l'année 2015-2016, les effectifs étudiants sont de 225 étudiants, inégalement répartis entre le parcours 1 (37 %), le parcours 2 (30 %), le parcours 3 (13 %) et le parcours 4 (20 % : mais celui-ci n'en est qu'à ses débuts, la L2 n'étant pas ouverte au moment de la rédaction du dossier). Le taux d'abandon, d'échec ou de réorientation est inquiétant. Si les effectifs de L1 sont en croissance constante (de 144 en 2012 à 225 en 2015), ceux de L2 restent stables (74 en 2015) et ceux de L3 baissent (48 en 2015). Ce phénomène s'explique par le chiffre croissant d'abandons en L1 (de 20 % en 2012 à 32 % en 2015). Les effectifs de L3 ont tendance à baisser (63 étudiants en 2012-2013 ; 48 en 2015-2016), ce qui signifie qu'un certain nombre d'étudiants, au mieux, se réorientent. Hors abandons, le taux de réussite oscille entre 43 et 54 %. Un facteur explicatif est le nombre élevé d'étudiants dans les groupes de travaux dirigés (TD) (45) qui ne permet pas un encadrement suffisant. Les taux s'améliorent en L2 (entre 63,5 et 69 %) et plus encore en L3 (entre 84 et 88 %). De même, la part des étudiants poursuivant en master est faible. Seul un peu plus de la moitié des cohortes des L3 (55 % environ en 2012-13 et 2013-14) continuent en master. On ignore toutefois la cause de la hausse des abandons en L1 et ce que l'équipe compte faire pour l'endiguer. On ignore également la cause des départs après la L2 et si les étudiants poursuivent leurs études ailleurs. On ignore enfin si les diplômés de L3 poursuivent dans des masters d'autres universités (Aix-Marseille Université par exemple). La faible collecte d'information sur le devenir des diplômés est soulignée dans le dossier : une seule enquête (avril-mai 2015) ne portant que sur quatre étudiants d'histoire. Cela est souligné dans les points faibles, ce qui montre une prise de conscience, mais les propositions d'amélioration restent évasives : n'est évoqué qu'un suivi possible assuré par le département d'histoire pour les étudiants en master, tandis que le suivi global serait du ressort de l'unité de formation et de recherche (UFR) ou de l'UNS. La présence d'un service de l'observation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle (SOOIP) regroupant l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) n'est pas mentionnée.

### Place de la recherche

La licence donne les savoirs fondamentaux et les méthodes permettant d'accéder à un master recherche (cf. description des contenus dans la fiche RNCP). Les EC intervenant majoritairement dans la formation appartiennent pour la plupart à deux laboratoires : le CEPAM et le CMMC. La MSH-Sud Est offre un environnement favorable à la recherche. La formation ouvre sur les spécialités *Histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux* (HAMAM), *Patrimoines*, et *Histoire de la Méditerranée moderne et contemporaine* (HMMC) de la mention *Histoire*. Certains cours thématiques dispensés en L1, L2 et L3 préparent les étudiants à intégrer différents masters. En dehors de la fréquentation des cours, les contacts effectifs entre les étudiants de licence et la recherche ne sont pas précisés. Le dossier n'indique pas s'ils sont incités à assister à des colloques (en particulier de jeunes chercheurs), s'ils conduisent des recherches ponctuelles aux archives départementales ou sur des chantiers de fouilles (le chantier pluriannuel sur la colline du Château par exemple), etc.

<p style="text-align: center;"><b>Place de la professionnalisation</b></p>
<p>La formation est généraliste et permet des passerelles d'un parcours à l'autre grâce à des enseignements de tronc commun. Les parcours renforcent des compétences et prédisposent à des métiers : le parcours 1 vers les métiers de l'enseignement, le parcours 2 vers ceux de l'archéologie et du patrimoine, le parcours 3 vers ceux de l'enseignement en histoire ou en lettres et de l'édition, et le parcours 4 vers les concours administratifs. Cependant, il n'est pas fait mention de modules d'orientation et d'insertion professionnelle, permettant aux étudiants d'affiner leurs projets professionnels, ni à des rencontres annuelles permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels des différentes voies pour s'en faire une idée plus précise, voire découvrir des métiers. La place de la professionnalisation est faible, en dehors des métiers auxquels conduisent les quatre parcours. Mais ces métiers ne sont accessibles pour la plupart qu'au niveau du master. Or, ils sont environ 55 % de diplômés de L3 à continuer en master (sur 48 étudiants en 2013-2014), soit une part très faible des étudiants qui s'étaient inscrits en L1. En L3, les étudiants peuvent s'orienter vers la LP <i>Guide conférencier</i> à condition d'avoir un bon niveau de langue (pas de précision à ce sujet), mais peu d'entre eux le font. Le parcours 4/ <i>Histoire et science politique</i> est présenté comme permettant de « tenter les concours administratifs ou de science politique ». Ce ne sont pourtant pas les mêmes objectifs. Le recrutement dans les instituts d'études politiques se fait par une préparation spécifique à des concours qui n'est pas du tout du même ordre que les concours administratifs de rang A ou B qui réclament eux-aussi une préparation adaptée. Une clarification serait nécessaire. La fiche RNCP est bien remplie et informe correctement des secteurs et débouchés possibles. Il conviendrait néanmoins de revoir la partie introductive des secteurs d'activités dans le cadre 6 où le parcours 1/ <i>Histoire-géographie</i> est omis.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place des projets et des stages</b></p>
<p>Trop peu de stages sont proposés dans cette licence. Seul le parcours 2/ <i>Histoire - histoire de l'art, archéologie et patrimoine</i> en propose de façon optionnelle. Pour le reste, le dossier mentionne les stages estivaux en archéologie (hors maquette), le stage obligatoire du DU HAA qui ne concerne donc pas la licence et le stage d'observation dans les classes qui a été abandonné (enseignement). C'est un point faible souligné dans le rapport. Il faut en effet mettre sur pied une politique de stage en L3 pour les parcours 1 et 3 à destinations des étudiants se dirigeant vers le professorat des écoles et les concours du second degré. Pour le parcours 2, il faut rendre le stage obligatoire et élargir les propositions en s'ouvrant aux musées, archives, bibliothèques, médiathèques etc. Pour le parcours 4 également, des stages dans les administrations, entreprises, associations etc. pourraient être organisés. L'idée de réintroduire une UE consacrée au stage doit être encouragée, mais pour tous les parcours. Il n'est pas fait mention du BAIP dans cette rubrique.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Place de l'international</b></p>
<p>Le département d'histoire a des accords Erasmus avec 16 universités européennes dans cinq pays différents, mais la mobilité sortante est très faible (un étudiant en 2014-15 et aucun en 2015-16), tandis que la mobilité entrante est faible (trois étudiants en 2014-15 et cinq en 2015-16). L'explication proposée, l'absence d'accords avec les universités anglophones, n'est guère convaincante puisque des accords existent avec le Canada (Ontario) et les Etats-Unis (Virginie). Cet aspect est vu à juste titre comme un point faible auquel il est proposé de remédier par une information améliorée auprès des étudiants. Il faut certainement ajouter aussi une mobilisation nécessaire des formateurs sur cette question. La cohorte d'étudiants étrangers n'est pas négligeable (entre 20 et 24 entre 2012 et 2016). La zone d'attraction est soit régionale (Monaco et l'Italie fournissant le gros du contingent), soit correspond aux pays du sud de la Méditerranée ou des Comores. Cet accueil des étudiants étrangers est considéré comme un point fort qu'il faut relativiser comparativement à la notoriété de Nice Côte d'Azur. Les langues vivantes sont présentes à chaque semestre : anglais, italien ou espagnol peuvent être pratiqués et les étudiants d'histoire peuvent recevoir un enseignement de langue étrangère adapté.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>La participation du département d'histoire à différents salons professionnels, aux journées portes ouvertes est un point positif. Le dispositif de mise à niveau et d'accompagnement ne donne pas satisfaction. Des redondances sont constatées entre des enseignements de méthodologie (dans laquelle la bibliothèque universitaire est impliquée) et des TD spécifiques organisés par périodes historiques. Il est proposé à juste titre d'améliorer cette organisation. Il est proposé aussi de réintroduire le tutorat, mais le manque de moyens est souligné. Les dispositifs d'aide à la réussite sont inexistant, ce qui peut expliquer le fort taux d'échec notamment en L1. Le système des passerelles existe au sein de la licence à l'issue de chaque semestre (entre les quatre parcours), mais pas en dehors (à part pour le parcours 2). Des passerelles spécifiques existent également entre le parcours 2 et le DU HAA ou la LP <i>Guide-conférencier</i>. Les inscrits en L1 sont très majoritairement des nouveaux bacheliers. Malgré les conventions passées avec les lycées Massena et Carnot, les étudiants de CPGE n'intègrent pas ou peu la L2 ou la L3. Les étudiants extérieurs peuvent intégrer la licence après avoir déposé un dossier auprès de la commission de validation des acquis. Les taux de réussite en L1 sont marqués par les abandons. Les propositions d'amélioration, à savoir, réintroduire le tutorat, abaisser le nombre des étudiants en TD et remodeler l'organisation des enseignements de méthodologie, sont certainement des pistes à suivre.</p>

Les chiffres de la réussite aux examens (48 % en L1, 67 % en L2 et 85 % en L3) doivent inciter les responsables de la formation à imaginer des dispositifs d'accompagnement.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

L'organisation de l'année universitaire en deux semestres de 12 semaines alliant cours magistraux (CM) et TD est classique. Les cours ont lieu en présentiel pour un total moyen de 243 heures par semestre (soit 20,25 heures par semaine). Des modalités spécifiques sont prévues pour les étudiants ayant des contraintes particulières. La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) est correcte : décision collégiale devant une commission après avis du directeur de département ou du responsable pédagogique. Une initiation à la recherche documentaire a lieu au S1 de la L1. Des options libres ouvrant sur d'autres disciplines que l'histoire sont offertes aux étudiants aux semestres 3, 4, 5, 6. Elles permettent l'acquisition de compétences transversales. L'acquisition de compétences dans les technologies numériques n'est pas la priorité de la licence *Histoire*. Le contenu des enseignements reste classique de ce point de vue. Les salles de cours étant mieux équipées en vidéo-projection, le recours à ces outils est plus fréquent. De plus en plus d'enseignants utilisent l'espace numérique de travail (espace Jalon) et les diaporamas pour mettre en ligne leurs cours. En dehors de ces aspects pratiques de la préparation au certificat informatique et internet (C2i), la maquette ne prévoit pas de formation spécifique aux outils informatiques ou aux logiciels (traitement des données, numérisation des sources, etc.). Ceci est particulièrement étonnant pour le parcours 2 (cours d'archéologie notamment). Un problème important est celui du C2i au second semestre qui ne peut être dispensé à tous les étudiants. La note de cet enseignement est depuis deux ans « *neutralisée* » et les étudiants sont amenés à suivre le C2i en L2 ou en L3 dans le cadre d'UE libres. Il y a là un vrai problème qui demande à être résolu.

### Evaluation des étudiants

Le département d'histoire a refusé de passer au contrôle continu (CC) intégral (contrairement par exemple au département de lettres) et opte de ce fait pour des modalités d'évaluation communes dans le mode académique. Le contrôle des connaissances se fait par un contrôle terminal (50 %) et un CC (50 %), dont la nature est déterminée par chaque enseignant : contrôles réguliers de connaissances, interrogations, entraînement à la rédaction, réalisation de dossiers thématiques, exposés oraux en cours etc. Les modalités d'évaluation des étudiants sont correctes, de même que les règles de compensation. Leur consultation possible par tous sur le site de l'UFR est une bonne initiative. Les jurys sont composés de six enseignants intervenant dans la licence. Un « enseignant » préside le jury : il serait préférable que ce soit un EC et on ne voit pas le rôle joué par le responsable de la formation. La délivrance des ECTS donne lieu à une modulation selon les parcours qui est raisonnable et justifiée par la combinaison bi-disciplinaire des parcours. Elle se fait dans le respect du cadre général, sauf au S2 de la L1 des parcours 1/ *Histoire-géographie*, 2/ *Histoire- histoire de l'art, archéologie, patrimoine*, et 3/ *Histoire-lettres* : la fiche RNCP indique un semestre à 32 ECTS : l'UEO de 10 ECTS doit être abaissée à huit ECTS comme il est indiqué dans la fiche supplément au diplôme (Europass). Si cette variation peut s'expliquer par la « *neutralisation* » du C2i (voir rubrique précédente), la fiche RNCP doit néanmoins être cohérente. L'existence d'un livret de l'étudiant, consultable sur le site du département d'histoire, est un point positif.

### Suivi de l'acquisition de compétences

Sur la question de l'acquisition des compétences, une confusion est faite entre le genre d'exercice exigé des étudiants (dissertation, commentaire de documents, exposé oral) et les compétences attendues, qui ne sont pas traitées et pour lesquelles il n'y a pas de réflexion d'ensemble de l'équipe pédagogique. Il n'existe pas de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences, pas de dispositif qui permettrait à l'étudiant de suivre ses progrès et de voir où ses efforts doivent porter. Ce qui est pratiqué dans le cadre des TD est laissé à l'appréciation de chaque enseignant. Ainsi, il est difficile de comprendre à quoi correspondent les « compétences prioritaires travaillées durant toute la licence » évoquées dans les points forts. Le dossier précise qu'il attend du Conseil de perfectionnement l'élaboration d'un *vademecum* rappelant les exigences du travail historique. On ne peut qu'encourager à la formalisation des compétences (savoir appréhender le sujet, se documenter, mettre en forme, etc.). Il est conseillé de s'inspirer de la fiche RNCP et du supplément au diplôme. L'existence d'un livret de l'étudiant, consultable sur le site du département d'histoire, est un point positif. La fiche de supplément au diplôme est correctement remplie.

### Suivi des diplômés

Il n'existe pas de dispositif de suivi des diplômés. Aucun moyen n'a été élaboré pour les suivre. Les seuls contacts sont personnels ou avec les étudiants inscrits dans les masters de la filière (HAMAM, CMMC, MEEF). Mais trop peu d'indications sont fournies sur ce point, pas même le nombre d'étudiants poursuivant dans ces masters recherche ou MEEF. Il est urgent que le responsable du diplôme et l'équipe pédagogique soient en mesure de fournir un état des lieux.

Il est plus difficile en revanche d'assurer un suivi des sortants. La faible collecte d'information sur le devenir des diplômés a été soulignée : une seule enquête en avril-mai 2015 portant sur quatre étudiants d'histoire. Le dossier reconnaît que ces informations pourraient être utiles, par exemple en collectant les adresses électroniques des diplômés et en procédant à des envois réguliers de messages pour suivre, même de loin, les étudiants. Des relations sont à nouer avec les institutions de l'université sur ce point : il n'est pas fait référence à l'existence d'un SOOIP, d'un OVE et d'un BAIP. Un travail sur la collecte des données doit être entrepris.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement est composé de représentants des enseignants (six), d'étudiants (deux) et de membres extérieurs (trois). Sa mise en place est très récente (avril 2015) et n'a pas encore permis de montrer toute son efficacité, mais le dossier attend de cette instance qu'elle permette l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, et qu'elle fasse des propositions au Conseil de département. Le Conseil de département joue également un rôle important d'animation et d'impulsion. Des procédures d'autoévaluation ont été déployées : des fiches d'évaluation de la formation par les étudiants ont été utilisées et les enquêtes sont exploitées. La vision et la perception de la formation devraient s'en trouver améliorées. La prudence invoquée quant à la mise en place d'évaluation des enseignements, qui ne doit pas dériver vers une évaluation des enseignants par les étudiants, est justifiée.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une licence qui offre des parcours diversifiés et permet une spécialisation tout en maintenant des passerelles (notamment une formation solide en archéologie et une double licence *Histoire-lettres* qui répond aux objectifs de la formation et est adaptée aux débouchés).
- Une équipe pédagogique importante et impliquée, qui cherche à proposer des perspectives élargies aux étudiants (archéologie, édition, droit et sciences politiques).
- Un bon appui sur des structures de recherche (laboratoires et MSH).

### Points faibles :

- Une déperdition importante des étudiants en cours de licence, pas seulement en L1, mais aussi en L2 et L3, ce qui pose la question de l'attractivité.
- Un manque de suivi des étudiants (poursuite d'études et devenir des étudiants) et un manque d'accompagnement des étudiants, de dispositif à la réussite. Pas de définition des compétences attendues.
- Un parcours *Histoire-géographie* qui manque de géographie. L'affichage du parcours *Histoire-science politique* ne répond pas aux exigences des concours de recrutement des grandes écoles et instituts d'études politiques, au vu de la moindre représentation de l'histoire contemporaine.
- Un enseignement de C2i qui fonctionne mal.

### Avis global et recommandations :

Le tout récent Conseil de perfectionnement (avril 2015) devrait permettre d'améliorer la formation, notamment en ce qui concerne le suivi des diplômés et l'accompagnement des étudiants. Le projet de tutorat est une première piste. Une réflexion sur les compétences doit être développée.

Une série de mesures serait à prendre : réduire l'image tubulaire des parcours ; renforcer l'enseignement de la géographie ; renforcer l'histoire contemporaine ; mettre en place un enseignement de C2i qui fonctionne pour tous en L1 ;



repenser l'affichage et les objectifs du parcours *Histoire-science politique* ; renforcer la politique de stage en liaison avec les musées, les archives et autres institutions, le monde l'enseignement et de la formation, et les entreprises ; améliorer la mobilité internationale.

# Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE  
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

**LICENCE – MENTION HISTOIRE**

**Réf. : C2018-EV-0060931E-DEF-LI180014722-019463-RT-1**

Nous tenons tout d'abord à remercier les rapporteurs pour l'analyse effectuée ainsi que pour les remarques et recommandations soulevées, apportant un regard externe à notre formation. Nous en tiendrons bien entendu compte dans le projet qui sera proposé pour accréditation.

Vous trouverez dans la suite du document des éléments complémentaires reprenant les différents points soulevés lors de l'expertise.

**1. Sur la partie *OBJECTIFS***

Les rédacteurs du rapport d'auto-évaluation de la Licence mention Histoire relèvent la critique concernant la dimension apparemment « tubulaire » de la formation actuelle, qui est inhérente au principe même de parcours différenciés dès le S1 au sein d'une même mention (comme précisé d'ailleurs dans la partie « Organisation » du rapport d'évaluation, p. 4). Dans le cadre de la future offre de formation, cet aspect tubulaire disparaîtra, du fait de la mise en place de portails couvrant les deux champs LLAC (*Lettres, Langues, Arts et Communication*) et SHS (*Sciences de l'Homme et de la Société*) en L1 et L2, avec un choix à la carte par les étudiants d'Histoire d'UE Découverte (L1) et d'UE Approfondissement (L2) assurées par d'autres mentions des deux champs.

**2. Sur la partie *ORGANISATION***

Concernant le Parcours 4 (*Histoire-Science Politique*) et le fait qu'en L1, les étudiants de ce parcours suivent les quatre périodes historiques, la mention assume ce choix volontaire, qui permet à la fois aux étudiants d'acquérir une solide formation en Histoire et Science Politique, et favorise dans le même temps les réorientations possibles pour tout étudiant qui souhaiterait basculer en parcours 1 (*Histoire-Géographie*) afin de préparer plus tard les concours d'enseignement. Enfin, le déficit en enseignement d'histoire contemporaine est lié indissolublement au manque actuel de deux postes d'EC en histoire contemporaine (comme souligné par le rapport d'évaluation, dans la partie « Equipe pédagogique », p. 5).

**3. Sur la partie *PLACE DES PROJETS ET DES STAGES***

Les rédacteurs reconnaissent le fait que la formation manque de stages et de projets préprofessionnels, hormis (et de façon optionnelle) dans le Parcours 2 (*Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie*). La mention a prévu de pallier ce manque dans sa future Offre de formation, grâce à l'institution d'un continuum Licence/Master, sur la base de stages préprofessionnels et d'UE de préprofessionnalisation en L2 S4 et en L3 (S5 et S6), sous la forme d'UE disciplinaires et d'UE didactiques en L2-L3 (continuum avec le MEEF 1<sup>er</sup> degré et le MEEF 2<sup>nd</sup> degré, continuum avec le concours de CPE). Concernant les stages, ces derniers seront des UE préprofessionnelles de Compétences Transversales, en L3 S6 (stages prévus en archéologie ; stages prévus en muséologie ; stages prévus en établissement primaire et secondaire -en collèges et lycées professionnels, en partenariat avec le Rectorat de Nice).

#### **4. Sur la partie *PLACE DE L'INTERNATIONAL***

Au sujet du manque de « mobilité sortante », les rédacteurs tiennent à préciser que les accords existant avec le Canada et les Etats-Unis sont des accords de mobilité entrante uniquement. La mention reçoit donc parfois des étudiants canadiens et américains, mais n'envoie pas d'étudiants niçois dans les Universités canadiennes et américaines. Le manque d'accords avec les Universités anglophones, souligné par les élus étudiants, est donc réel.

#### **5. Sur la partie *SUIVI DES DIPLOMES***

Les rédacteurs reconnaissent qu'ils ont omis de mentionner qu'un suivi des diplômés existe à l'Université de Nice, réalisé par l'OVE (*Observatoire de la Vie Etudiante* : <http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques>) qui conduit les enquêtes et réalise des statistiques. Néanmoins, le suivi des diplômés à 6 mois et à 30 mois, conduit par l'OVE, cible en priorité les Licences Professionnelles et les Masters Professionnels et de Recherche, plutôt que les Licences générales (<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/nos-publications/insertion-professionnelle>). L'appréhension de l'insertion professionnelle et du suivi des diplômés de Licence générale pourrait être menée par une collaboration plus étroite entre l'OVE et les départements (distribution de questionnaires, courriels aux anciens étudiants...).

#### **6. Sur la partie *SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES***

Les rédacteurs du bilan tiennent à souligner que la formation en Histoire impose l'acquisition d'un certain nombre de compétences, dont beaucoup sont travaillées dans le cadre des UE de *Travaux et Méthode historiques* en L1 et des TD des trois années de Licence. Néanmoins, la disparition dans la future maquette des UE de Méthodologie invite effectivement à adapter les pratiques pédagogiques et à recourir à des fiches de Compétences élaborées en commun en lien avec les objectifs de la fiche RNCP.

#### **7. Sur la *CONCLUSION***

Les rédacteurs remercient le rapporteur HCERES pour les points forts qu'il a relevés.

Concernant l'un des points faibles (le manque d'enseignements en Géographie dans le parcours 1 *Histoire-géographie*, p. 8), une collaboration plus étroite est prévue, dans le cadre de la prochaine offre

de formation, avec l'équipe du MEEF Histoire-Géographie de l'ESPE de Nice, ce qui permettra de mutualiser des enseignements profitables aux deux formations et permettra d'accroître les heures d'enseignement de géographie au bénéfice des étudiants d'histoire se destinant au MEEF.

À propos du C2i, le problème concerne l'ensemble de l'UFR LAHS et pas uniquement la mention Histoire. Cependant, la nouvelle offre de formation prévoit de régler le problème par une formation au C2i de manière mixte (formation à distance et en présentiel) insérée dans les Compétences Transversales.

Pour le Président de l'Université  
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,  
La Présidente de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire  
du Conseil Académique



**Sophie RAISIN**